

## COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 31 octobre 2014  
(convocation du 24 octobre 2014)

Aujourd'hui Vendredi Trente Et Un Octobre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

#### **ETAIENT PRESENTS :**

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELLU Arnaud, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUEH Marik, M. FLORIAN Nicolas, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, Mme LAPLACE Frédérique, M. LE ROUX Bernard, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

#### **EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :**

M. PUJOL Patrick à M. POIGNONEC Michel  
Mme VERSEPUY Agnès à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 10h45  
M. TURON Jean-Pierre à M. HERITIE Michel à partir de 11h45  
M. VERNEJOUL Michel à Mme. BOST Christine  
M. BONNIN Jean-Jacques à M. GARRIGUES Guillaume  
Mme BOUDINEAU Isabelle à M. DUBOS Gérard jusqu'à 10h  
Mme CHABBAT Chantal à Mme. IRIART Dominique  
M. DAVID Yohan à M. BRUGERE Nicolas  
Mme DELATTRE Nathalie à M. DUCHENE Michel  
Mme DELAUNAY Michèle à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h  
M. DELAUX Stéphan à M. DAVID Jean-Louis

Mme DESSERTINE Laurence à M. FLORIAN Nicolas  
M. HURMIC Pierre à M. ROSSIGNOL PUECH Clément à partir de 12h15  
Mme JARDINE Martine à M. DELLU Arnaud  
M. LAMAISON Serge à Mme. KISS Andréa  
M. LE ROUX Bernard à M. TRIJOULET Thierry à partir de 11h30  
Mme LOUNICI Zeineb à M. RAYNAL Franck jusqu'à 9h45  
M. MILLET Thierry à Mme. PEYRE Christine  
Mme RECALDE Marie à M. ANZIANI Alain jusqu'à 10h30  
Mme ROUX-LABAT Karine à M. LABARDIN Michel  
Mme TOUTON Elizabeth à Mme WALRYCK Anne

#### **EXCUSES :**

Mme CAZALET Anne-Marie, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FORZY-RAFFARD Florence

#### **LA SEANCE EST OUVERTE**

**Exercice 2014 - Décision Modificative n° 3 - Budget Principal et budgets annexes - Adoption**

Monsieur BOBET présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Dans le cadre de l'exécution de l'exercice en cours, il s'avère nécessaire de procéder à des virements entre chapitres budgétaires et ajustements des ouvertures de crédits de paiement.

La présente décision modificative, tous budgets confondus, s'équilibre comme suit :

LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
Section d'investissement	-5 822 353,72	-5 822 353,72	-7 581 631,87	-2 351 747,54	1 759 278,15	-3 470 606,18
Section de Fonctionnement	2 650 694,04	2 689 122,55	7 950 192,28	2 758 736,46	-5 299 498,24	-69 613,91
<b>TOTAUX</b>	<b>-3 171 659,68</b>	<b>-3 133 231,17</b>	<b>368 560,41</b>	<b>406 988,92</b>	<b>-3 540 220,09</b>	<b>-3 540 220,09</b>
<b>EXCEDENT</b>	<b>38 428,51</b>		<b>38 428,51</b>			
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>	<b>-3 133 231,17</b>	<b>-3 133 231,17</b>	<b>406 988,92</b>	<b>406 988,92</b>	<b>-3 540 220,09</b>	<b>-3 540 220,09</b>

Les dépenses s'élèvent à -3 171 659,68 €, dont 368 560,41 € en mouvements réels et -3 540 220,09 € en mouvements d'ordre et les recettes à -3 133 231,17 € dont 406 988,92 € en mouvements réels et -3 540 220,09 € en mouvements d'ordre. Tous budgets confondus, la décision modificative présente un excédent de fonctionnement de 38 428,51 € lié aux écritures du budget du SPANC et destiné à rétablir le déficit issu de la reprise des résultats de l'exercice 2013 lors de l'adoption du Budget supplémentaire en juin.

Les mouvements d'ordre retracent des écritures de régularisation patrimoniale. Les mouvements réels de la décision modificative sont majoritairement effectués par redéploiement de crédits existants, notamment dans le cadre des ajustements des

crédits de paiement liés aux avancements des opérations, et concernent, pour l'essentiel :

**▪ Au budget Principal :**

En section d'investissement

- Le financement du solde de la convention RFF pour les travaux de restructuration liés à la suppression du bouchon ferroviaire pour 1,2 M€.
- Le financement des premières acquisitions foncières en vue de l'aménagement de l'accès rive gauche du Pont Jacques Chaban-Delmas pour 2,73 M€.
- L'ouverture des crédits de paiement notifiés par l'Etat dans le cadre des crédits délégués au titre des aides à la pierre pour un montant de 2,68 M€.
- L'avance de trésorerie de 0,24 M€ à la FAB dans le cadre du lancement de l'opération d'aménagement de l'avenue de la Libération au Bouscat ; 1<sup>er</sup> îlot test du dispositif « 50 000 logements ».
- L'inscription au titre du protocole financier de la ZAC Saint Jean Belcier de 8,9 M€ pour la réalisation des équipements publics par Euratlantique.
- Le remboursement par anticipation de deux emprunts contractés en 2008 lors de la crise du secteur bancaire auprès de la SFIL (ex Dexia), financés à un taux de 4,76 % et ce pour un capital restant dû de 6,2 M€.

Les ajustements de crédits de paiement portent également sur la diminution des inscriptions de recettes de taxe d'aménagement à hauteur de 1,81 M€ suite à la notification par la Direction départementale des territoires et de la mer d'un décalage des recouvrements. En recettes sont ouvertes les subventions de l'Etat dans le cadre des crédits délégués ainsi que le 1<sup>er</sup> acompte (0,48 M€ sur 1,6 M€ attendu) de la participation de la ville de Bordeaux pour les travaux de percement du Pont du Guit dans le cadre de la restructuration de la Gare Saint Jean.

Enfin, des opérations pour compte de tiers sont ouvertes dans le cadre du présent budget au titre des communes pour les aménagements d'éclairage notamment dans le cadre des travaux connexes à l'extension des lignes A, B et C ou pour l'accès au pont Jacques Chaban Delmas rive gauche. La dernière opération ouverte est réalisée dans le cadre d'un marché conjoint avec la Région, le Département de modélisation des déplacements au titre des refacturations à nos partenaires de leur quote-part de marché.

En section de fonctionnement

- Le complément de financement de 0,2 M€ au titre du soutien à l'offre culturelle dans le cadre de la programmation des actions du second semestre.
- La mise en réserve de 0,7 M€ au titre de la trajectoire de fin d'exercice des charges de personnel.

En recettes, les ouvertures portent sur la pénalité appliquée au fermier dans le cadre de ses obligations contractuelles au titre des évacuations des eaux pluviales pour

0,12 M€ et sur l'ajustement des refacturations de charges du budget principal aux budgets annexes pour un montant de 1 M€.

En mouvements d'ordre

- Le recalage à la hausse des opérations budgétaires patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement, en dépenses et recettes), pour 1 939 822,06 €.

**▪ Au budget annexe Déchets ménagers :**

L'ajustement de la section de fonctionnement porte sur :

- Un complément de budget de 0,8 M€ pour les prestations de transports et de traitement des déchets.
- L'ajustement des charges refacturées par le budget principal pour 0,6 M€.
- Le financement pour 0,04 M€ des admissions en non-valeur et des intérêts moratoires demandés par le Receveur des Finances.
- Une revalorisation de la contribution au SIVOM de 0,03 M€.

En investissement, l'ajustement porte sur l'annulation d'un crédit d'acquisition foncière suite au décalage de cette dernière.

En mouvements d'ordre

- L'ajustement à la baisse des dotations aux amortissements, pour un montant de 470 832,46 €.
- L'ajustement à la hausse de l'amortissement des subventions reçues de 2 064,80 €.
- Le recalage à la hausse des opérations budgétaires patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement, en dépenses et recettes), pour 32 405 €.

**▪ Au budget annexe de l'Assainissement :**

L'ajustement de la section de fonctionnement porte sur :

- La ré-imputation de l'intéressement au fermier pour 0,29 M€ du chapitre 67 au chapitre 65 ; écriture sans incidence financière.
- La diminution des charges d'exploitation dans le cadre de l'ajustement des recettes de la PFAC suite à la baisse du nombre de branchements taxables pour -1 M€.
- L'application de la pénalité prévue dans le cadre du contrat soit 0,17 M€.
- L'ouverture d'une provision pour charges de 1 M€ dans le cadre du recollement de l'inventaire.

En investissement, les ajustements portent sur des restitutions de crédits de paiement suite à des décalages d'opérations. S'agissant des décalages de déviation des réseaux dans le cadre des travaux de la phase 3 du tramway, il est proposé de

renvoyer au budget des transports, à due concurrence soit 2,46 M€, la subvention d'équipement apporté par le Budget principal conformément à la mécanique de calcul de la subvention d'équilibre.

#### **▪ Au budget annexe du SPANC**

En section de fonctionnement

Suite au conseil de régie du 12 juin 2014, le présent budget régularise les propositions de résorption du déséquilibre de fonctionnement constaté lors de la reprise des résultats. La décision modificative est donc présentée en sur-équilibre de la section de fonctionnement à hauteur de **38 428,51 €**. Suite à cette proposition, la section d'exploitation présentera un excédent prévisionnel de 11 825,96 €.

#### **▪ Au budget annexe des Restaurants**

En section de fonctionnement

La refacturation des charges du budget principal et la régularisation d'un compte de stock pour 0,06 M€ est équilibrée par un complément de recettes de 0,04 M€ et une réduction des charges de fonctionnement de 0,02 M€.

#### **▪ Au budget annexe des Transports**

En section de fonctionnement

- Le provisionnement de la subvention complémentaire issue des ajustements de calendriers de la phase 3 pour 2,45 M€.
- Le financement des refacturations de charges du budget principal pour 0,79 M€.
- L'ouverture de 0,3 M€ de charges exceptionnelles au titre de la commission d'indemnisation amiable et de l'indemnisation dans le cadre d'un jugement rendu sur un contentieux tram-emploi.
- Le financement d'une participation versée à la Région pour des études sur les enjeux ferroviaires de l'ouest de la CUB pour 0,1 M€.

En investissement des décalages de crédits de paiement permettent de réduire les inscriptions d'emprunt de 1,54 €.

En mouvements d'ordre

- L'ajustement à la hausse des dotations aux amortissements, pour un montant de 388 000 €.
- L'ajustement à la baisse de l'amortissement des subventions reçues de 2 422,74 €.

**▪ Au budget annexe des Caveaux**

Inscription d'un virement pour une charge exceptionnelle au titre d'un remboursement de caveau au parc cimetière rive gauche.

**▪ Au budget annexe du Service Extérieur des Pompes Funèbres**

En section de fonctionnement

- L'ajustement à la hausse des frais de personnel pour un montant de 773 € par redéploiement des charges de fonctionnement courant.

**▪ Au budget annexe du Crématorium**

En section de fonctionnement

- L'ajustement à la hausse des frais de personnel pour un montant de 7 044 €. Ce supplément de dépense est financé sur les dépenses imprévues.

En mouvements d'ordre

- Le recalage à la hausse des opérations budgétaires patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement, en dépenses et recettes), pour 30 000 €.

**▪ Au budget annexe du Réseau de chaleur**

En section de fonctionnement

- L'ajustement à la hausse des frais de personnel pour un montant de 52 483 € suite au recalage de trajectoire intégrant la mobilisation des agents sur le réseau de chaleur sur Saint-Jean Belcier.

En section d'investissement

- Remboursement d'un trop perçu de subvention ANRU de 0,03 M€ pour le réseau de chaleur primaire du Pôle culturel de Cenon au regard des dépenses d'investissement engagées qui sont diminuées à due concurrence.

En mouvements d'ordre

- L'ajustement à la baisse des dotations aux amortissements, pour un montant de 64 230,85€.

- Le recalage à la hausse des opérations budgétaires patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement, en dépenses et recettes), pour 184 417 €.

Décision Modificative n° 3 - BALANCE GENERALE - COMPTES AGREGES (BUDGET PRINCIPAL + BUDGETS ANNEXES)							
Comptes	LIBELLES	Mouvements Budgétaires		Mouvements Réels		Mouvements d' Ordre	
		DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES		
	Total général des sections d'investissement	-5 822 353,72	-5 822 353,72	-7 581 631,87	-2 351 747,54	1 759 278,15	-3 470 606,18
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>							
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	-1 806 160,00	0,00	-1 806 160,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	-47 447,20	2 048 928,45	-47 447,20	2 048 928,45	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	6 200 640,00	0,00	6 200 640,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	-1 745 081,24	123 900,00	-1 745 081,24	123 900,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	-3 761 056,91	0,00	-3 761 056,91	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 372 774,78	0,00	1 372 774,78	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	-4 406 951,19	149 901,50	-4 406 951,19	149 901,50	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées à des pa-	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	252 000,00	199 900,00	252 000,00	199 900,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	-2 096 636,33	0,00	0,00	0,00	-2 096 636,33
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales	1 939 822,06	1 939 822,06	0,00	0,00	1 939 822,06	1 939 822,06
001	Résultat d'investissement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous - Total Budget Principal</b>		<b>-195 299,70</b>	<b>559 655,68</b>	<b>-2 135 121,76</b>	<b>716 469,95</b>	<b>1 939 822,06</b>	<b>-156 814,27</b>
458	Opérations pour le compte de tiers	2 042 489,89	1 287 534,51	2 042 489,89	1 287 534,51	0,00	0,00
<b>Total Budget Principal</b>		<b>1 847 190,19</b>	<b>1 847 190,19</b>	<b>-92 631,87</b>	<b>2 004 004,46</b>	<b>1 939 822,06</b>	<b>-156 814,27</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>							
Services à comptabilité distincte	Régie RESTAURANTS ADMIN	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	DECHETS MENAGERS	-1 269 530,20	-1 269 530,20	-1 304 000,00	0,00	34 469,80	-1 269 530,20
	ASSAINISSEMENT	-4 162 752,00	-4 162 752,00	-3 805 000,00	-2 812 752,00	-357 752,00	-1 350 000,00
	Régie du SPANC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	TRANSPORTS URBAINS	-2 382 422,74	-2 382 422,74	-2 380 000,00	-1 543 000,00	-2 422,74	-839 422,74
	CREMATORIUM	30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
	SEPF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAVEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RESEAU DE CHALEUR	175 295,03	175 295,03	0,00	0,00	175 295,03	175 295,03
	LOTISSEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC du TASTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC DES QUAI'S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Régie EAU INDUSTRIELLE	-60 134,00	-60 134,00	0,00	0,00	-60 134,00	-60 134,00
<b>Sous - Total Budgets Annexes</b>		<b>-7 669 543,91</b>	<b>-7 669 543,91</b>	<b>-7 489 000,00</b>	<b>-4 355 752,00</b>	<b>-180 543,91</b>	<b>-3 313 791,91</b>
Total général des sections de Fonctionnement							
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>2 650 694,04</b>	<b>2 689 122,55</b>	<b>7 950 192,28</b>	<b>2 758 736,46</b>	<b>-5 299 498,24</b>	<b>-69 613,91</b>
Services à comptabilité distincte	Achats et variation de stocks	-499 156,71	0,00	-499 156,71	0,00	0,00	0,00
	Chargés de personnel et assimilées	700 000,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00
	Atténuation de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges de gestion courante	3 022 075,50	0,00	3 022 075,50	0,00	0,00	0,00
	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges exceptionnelles	-104 000,00	0,00	-104 000,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations aux amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits des services, du domaine	0,00	1 022 282,46	0,00	1 022 282,46	0,00	0,00
	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dotations, subventions & participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur amortissements et provis°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Virement à la section d'investissement	-2 096 636,33	0,00	0,00	0,00	-2 096 636,33	0,00
	Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Op°d'ordre à l'intérieur de la section de fonct°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Sous - Total Budget Principal</b>		<b>1 022 282,46</b>	<b>1 022 282,46</b>	<b>3 118 918,79</b>	<b>1 022 282,46</b>	<b>-2 096 636,33</b>	<b>0,00</b>
<b>BUDGETS ANNEXES</b>							
Services à comptabilité distincte	Régie RESTAURANTS ADMIN	34 700,00	34 700,00	34 700,00	34 700,00	0,00	0,00
	DECHETS MENAGERS	2 064,80	2 064,80	1 304 000,00	0,00	-1 301 935,20	2 064,80
	ASSAINISSEMENT	-832 400,00	-832 400,00	159 848,00	-832 400,00	-992 248,00	0,00
	Régie du SPANC	-8 721,51	29 707,00	-8 721,51	29 707,00	0,00	0,00
	TRANSPORTS URBAINS	2 502 024,26	2 502 024,26	3 341 447,00	2 504 447,00	-839 422,74	-2 422,74
	CREMATORIUM	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	SEPF	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	CAVEAUX	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RESEAU DE CHALEUR	-9 121,97	-9 121,97	0,00	0,00	-9 121,97	-9 121,97
	LOTISSEMENTS	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC du TASTA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	ZAC DES QUAI'S	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Régie EAU INDUSTRIELLE	-60 134,00	-60 134,00	0,00	0,00	-60 134,00	-60 134,00
<b>Sous - Total Budgets Annexes</b>		<b>1 628 411,58</b>	<b>1 666 840,09</b>	<b>4 831 273,49</b>	<b>1 736 454,00</b>	<b>-3 202 861,91</b>	<b>-69 613,91</b>
GENERAL							
<b>BUDGET PRINCIPAL</b>		<b>2 869 472,65</b>	<b>2 869 472,65</b>	<b>3 026 286,92</b>	<b>3 026 286,92</b>	<b>-156 814,27</b>	<b>-156 814,27</b>
Régie RESTAURANTS ADMIN		34 700,00	34 700,00	34 700,00	34 700,00	0,00	0,00
ASSAINISSEMENT		-1 267 465,40	-1 267 465,40	0,00	0,00	-1 267 465,40	-1 267 465,40
Régie du SPANC		-4 995 152,00	-4 995 152,00	-3 645 152,00	-3 645 152,00	-1 350 000,00	-1 350 000,00
TRANSPORTS URBAINS		119 601,52	119 601,52	961 447,00	961 447,00	-841 845,48	-841 845,48
CREMATORIUM		30 000,00	30 000,00	0,00	0,00	30 000,00	30 000,00
SEPF		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CAVEAUX		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RESEAU DE CHALEUR		166 173,06	166 173,06	0,00	0,00	166 173,06	166 173,06
LOTISSEMENTS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ZAC		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ZAC du TASTA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
ZAC DES QUAI'S		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Régie EAU INDUSTRIELLE		-120 268,00	-120 268,00	0,00	0,00	-120 268,00	-120 268,00
<b>TOTAUX</b>		<b>-3 171 659,68</b>	<b>-3 133 231,17</b>	<b>368 560,41</b>	<b>406 988,92</b>	<b>-3 540 220,09</b>	<b>-3 540 220,09</b>
<b>EXCEDENT</b>		38 428,51		38 428,51		0,00	
<b>TOTAUX EGAUX 2 à 2</b>		<b>-3 133 231,17</b>	<b>-3 133 231,17</b>	<b>406 988,92</b>	<b>406 988,92</b>	<b>-3 540 220,09</b>	<b>-3 540 220,09</b>

**Le Conseil de Communauté,**

**VU** l'article L2312-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

**VU** la délibération du Conseil de Communauté n° 2008/0748 du 28 novembre 2008, fixant les modalités de vote du Budget Principal ;

**VU** l'instruction budgétaire et comptable M14, applicable au Budget Principal ;

**VU** les instructions budgétaires et comptables M4X applicables aux budgets annexes à caractère industriel et commercial ;

**VU** la délibération n° 2012/0889 du 21 décembre 2012, autorisant le versement par le Budget Principal de subventions d'exploitation exceptionnelles aux services publics à caractère industriels et commerciaux ;

**ENTENDU** le rapport de présentation

**CONSIDERANT QUE** compte tenu de ce qui vient d'être énoncé, il y a lieu de procéder à l'ajustement des crédits de l'exercice 2014,

**DECIDE**

**Article 1** : D'adopter par chapitre pour l'ensemble des budgets concernés, la présente décision modificative, pour un montant, tous budgets confondus, de 16 841 423,11 € en dépenses et 17 439 204,80 € en recettes.

**Article 2** : D'autoriser la reprise pour un montant de 850.000 €, de la provision constituée par la délibération n° 2006/0890 du 22 décembre 2006, pour financer l'indemnisation des opérateurs Dubernet et Socopa viandes.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité des suffrages exprimés.

M. COLOMBIER s'abstient

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées par :

101 Voix Pour

0 Voix Contre

1 Abstention

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 31 octobre 2014,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
Le Vice-Président,

M. PATRICK BOBET

REÇU EN PRÉFECTURE LE  
7 NOVEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 7 NOVEMBRE 2014